



Renouvellement d'adhésion pour la saison 2020-2021

Bonjour chers photographes,

La population mondiale des photographes est très importante, plus d'un milliard d'individus.

Soyez de ceux qui pourront dire qu'ils sont membres du Club Photo de Lévis. Que ce soit comme professionnel ou comme loisir, pour des paysages, portraits, animaux ou pour la flore etc. Nous aurons pour vous encore cette année des conférences, des formations, ateliers pratiques et un rallye photo.

Cette année, nous avons un invité indésirable, M. Covid. Nous attendons la réponse officielle du Juvénat Notre-Dame, à savoir si nous pourrions profiter de leur salle pour nos réunions. (Avec lavage de main et distanciation) En revanche, nous avons maintenant la possibilité de faire nos conférences, formations et ateliers avec la plate-forme ZOOM. Les sorties extérieures seront possibles en respectant la distanciation de 2 mètres.

Voici donc le temps de renouveler votre adhésion annuelle au sein du Club Photo de Lévis, votre partenaire pour partager votre passion pour la photo.

Nous espérons vivement que vous renouvelerez votre engagement au sein de notre association et que vous serez présent lors de nos rencontres.
Vous devez vous acquitter avant le premier septembre de la somme de 50.00 \$.

Vous pouvez payer par virement sur le site AccèsD de Desjardins. (Voir instructions en page 2)

Vous pouvez payer par virement Interac (Voir instructions en page 3)

Vous pouvez aussi payer en argent ou par chèque. Postez votre paiement à :
Club Photo Lévis
2040 boulevard Guillaume-Couture
C.P. 43112
Lévis (Québec)
G6W 2S0

Comptant sur vous, nous vous prions d'agréer Cher Membre, l'expression de notre considération distinguée.

Yves Rousseau
Trésorier

Club Photo de Lévis



Procédé d'utilisation du virement entre personnes Desjardins

NOTE IMPORTANTE Pour toute assistance lors d'un virement entre personnes Desjardins, nous vous invitons à contacter directement le service de support en composant le 1-800-CAISSE (224773).

Sur le site AccèsD de Desjardins, à votre page "Virements entre personnes – Ajouter un bénéficiaire", inscrivez les informations suivantes concernant le Club Photo Lévis :

1. Identification du bénéficiaire : Club Photo Lévis
2. Raison du virement : ABON2020
3. Inscrire le numéro de transit : 20202
4. Inscrire le N° d'institution : 815
5. Inscrire le N° de compte (folio) : 2491512 (le dernier chiffre de ce numéro étant le chiffre vérificateur)
6. **À chaque fois, n'oubliez pas de cocher la case Je confirme que les renseignements... et cliquez sur Confirmer**

Note : Lors de l'ajout du folio du Club Photo Lévis à votre liste des virements entre personnes Desjardins et uniquement la première fois, il faudra compter sur un délai de 48 heures avant de pouvoir effectuer le virement vers le Club Photo Lévis. Il faudra donc tenir compte de cette contrainte pour effectuer votre paiement pour la participation à une activité payante du club.

Par Virement Intérac

1. Cliquez sur l'option Payer des factures et virer des fonds



2. Tapez le montant et sélectionnez le compte duquel vous souhaitez effectuer le virement. Dans la liste déroulante « À », sélectionnez l'option Virement de fonds par courriel *Interac*.

Montant :

De :

À :

3. Sélectionnez la date à laquelle vous voulez effectuer le paiement et cliquez sur le bouton Soumettre.
4. Il vous faudra ensuite :
 - Indiquer le nom et l'adresse de courriel du destinataire.
 - Yves Rousseau
 - Yvesrousseau59@gmail.com
 - Fournir une question de sécurité à laquelle seul le destinataire sera en mesure de répondre, ainsi que la réponse à cette question (vous pourriez convenir à l'avance d'une question avec le destinataire).
5. Quand vous avez confirmé, un avis électronique est automatiquement envoyé au destinataire. Il contient des instructions permettant de recevoir les fonds virés.